

Image not found or type unknown



produit non prie en charge par une garantie anuelle

Par **pascalou03**, le **14/03/2012** à **06:39**

j'ai acheter un fauteuil de bureau en nov 2011, la pompe a air(le mécanisme de levage) est passer a travers le pied de plus il s'est fendu, donc je suis allé au magasin ou je l'ai acheter , et la surprise il me dise qu'il n'y a pas de garantie sur ce type d'article ce qui m'étonne beaucoup .
sinon a quel type d'objet la garantie annuelle s'applique telle mrc

Par **janus2fr**, le **14/03/2012** à **08:00**

Bonjour,
Il n'y a peut-être pas de garantie contractuelle, mais vous avez la garantie légale de conformité.
Voir <http://vosdroits.service-public.fr/F11094.xhtml>